

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2009

Convocation du 2 septembre 2009

L'an deux mille neuf, le huit septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Villes Moisan, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire.

PRESENTS : Rémy MOULIN - Christine ORAIN - André QUELEN - Maryse LAURENT - Jean-Louis PASQUIER - Annie LABBE - Jacques BLANCHARD - Eliane BOUGUET - Gilles LELIONNAIS - Marie-Françoise DUPLLENNE - Jean-Paul LE MEE - Albert MAHE - Jean-François ANDRIEUX - Françoise UGUEN - Michel JUHEL - Jean-Pierre STEPHAN - Jean-Loïc DEMONFORT - Huguette DELEPINE - Annick MOISAN - Anita MELOU - Bruno BEUZIT - Frédéric LE MENEZ - Claire BRASSIER - Pierre DUVAL - Jean-Pierre HAMON - Jean-Yves BERNARD - Fabienne LAGADEUC - Martial COLLET

ABSENTS : Annie REY (donne pouvoir à Françoise UGUEN)
Ghislaine LARDOUX (donne pouvoir à Huguette DELEPINE)
Anne-Laure LE BELLEGO (donne pouvoir à Jean-Pierre HAMON)
Géraldine LE MARCHAND
Yahya EL BAROUDI

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel JUHEL

1) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 7 JUILLET 2009

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **ADOpte** le procès-verbal du 7 juillet 2009.

2) CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS : NOUVELLE DESIGNATION DES DELEGUES

Le conseil municipal **DESIGNE** 8 conseillers municipaux, par vote à bulletin secret, pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale. Sont élus (au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste) :

- Marie-Françoise DUPLLENNE
- Huguette DELEPINE
- Annick MOISAN
- Françoise UGUEN
- Jacques BLANCHARD
- Claire BRASSIER
- Jean-François ANDRIEUX
- Fabienne LAGADEUC

3) MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **PROCEDE** aux désignations suivantes :

Commission bâtiment : Jean-Loïc DEMONFORT

Commission voirie - réseaux : Jean-Loïc DEMONFORT

Commission aménagement du territoire et habitat : Jean-Loïc DEMONFORT

Commission sport : Jean-Loïc DEMONFORT

Commission vie des quartiers : Eliane BOUGUET

Commission communale des impôts directs : Annick MOISAN en qualité de membre suppléant.

4) REPRESENTANTS DE LA VILLE AU SEIN DES ORGANES DELIBERANTS DES ETABLISSEMENTS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **DESIGNE** :

- M. André QUELEN, en qualité de délégué suppléant au *syndicat départemental d'électricité des Côtes d'Armor* en remplacement de M. Serge ROUALEN ;
- M. André QUELEN, en qualité de délégué titulaire au *syndicat mixte d'alimentation en eau potable du Tertre Montorin* en remplacement de M. Serge ROUALEN ;

➤ Mme Fabienne LAGADEUC, en qualité de délégué titulaire au *syndicat intercommunal à vocation unique du relais assistantes maternelles* en remplacement de Mme Isabelle HOUZE.

5) ST-BRIEUC AGGLOMERATION : DESIGNATION DE QUATRE CONSEILLERS MUNICIPAUX AU SEIN DES COMMISSIONS TECHNIQUES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'**unanimité**,

- **DESIGNE** :

- M. Jean-Paul LE MEE pour siéger au sein de la *commission environnement/eau/assainissement* ;
- M. Jean-François ANDRIEUX pour siéger au sein de la *commission formation/recherche/innovation/prospective* ;
- M. Gilles LELIONNAIS pour siéger au sein de la *commission finances/ressources humaines* ;
- M. Jean-Pierre HAMON pour siéger au sein de la *commission transport et déplacements*.

6) SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée,

- **par 20 voix** (M. LE MAIRE, Christine ORAIN, Gilles LELIONNAIS, Jacques BLANCHARD, Annie LABBE, Jean-Louis PASQUIER, Maryse LAURENT, Eliane BOUGUET, Marie-Françoise DUPLENNE, Jean-François ANDRIEUX, Frédéric LE MENEZ, Fabienne LAGADEUC, Jean-Yves BERNARD, Martial COLLET, Jean-Pierre STEPHAN, Claire BRASSIER, Anita MELOU, Albert MAHE, Françoise UGEN et son pouvoir Annie REY)

- **contre 3** (Jean-Paul LE MEE, Jean-Pierre HAMON et son pouvoir Anne-Laure LE BELLEGO)

- **et 8 abstentions** (André QUELEN, Huguette DELEPINE et son pouvoir Ghislaine LARDOUX, Bruno BEUZIT, Annick MOISAN, Jean-Loïc DEMONFORT, Michel JUHEL et Pierre DUVAL)

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** au projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2009/2015.

7) PRISE DE COMPETENCE « ENSEIGNEMENT SUPERIEUR-PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DU POLE UNIVERSITAIRE BRIOCHIN » PAR ST-BRIEUC AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée,

- **par 30 voix**

- **et 1 abstention** (Bruno BEUZIT)

- **DECIDE** d'approuver le principe d'un transfert de la ville de Saint-Brieuc à Saint-Brieuc Agglomération de la compétence « enseignement supérieur » sur le volet spécifique de la participation au fonctionnement du pôle universitaire briochin ;

- **DECIDE** d'approuver les modalités de transfert de charges telles que proposées dans le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 11 mars 2009.

8) DECISION MODIFICATIVE ANNEE 2009 : EAU

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'**unanimité**,

- **ADOpte** les décisions modificatives suivantes sur le budget eau (DM n°1) année 2009 :

Section Investissement :

Dépenses : article 2315/556 Alimentation eau potable année 2008 : 15 000€

article 2315/559 Alimentation eau potable année 2009 : - 15 000€

9) REMBOURSEMENTS D'ASSURANCE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'**unanimité**,

- **ACCEPTe** les trois remboursements de la SMACL suivants :

- vitre d'un local municipal brisée : **35,53 €**
- vol avec effraction dans le local associatif : **947,45 €**
- vitre de la salle de sports de l'école Louise Michel brisée : **225,98 €**.

10) MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE DEVOIEMENT DES RESEAUX ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE DANS LE CADRE DU PROJET DE ROCADE D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée,

- **par 25 voix**

- **contre 1** (Anne-Laure LE BELLEGO représentée par Jean-Pierre HAMON)

- et 5 abstentions (Fabienne LAGADEUC, Anita MELOU, Maryse LAURENT, Jean-François ANDRIEUX et Frédéric LE MENEZ)

- **AUTORISE** LE MAIRE à signer le marché avec l'entreprise 2LM, attributaire du marché et toutes les pièces afférentes à son exécution. Le forfait provisoire de rémunération est de 27 508 € TTC.

11) CERTIFICAT D'ECONOMIE D'ENERGIE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'**unanimité**,

- **AUTORISE** M. LE MAIRE à signer l'ensemble des pièces nécessaires relatives au partenariat engagé avec le Syndicat départemental d'électricité et en particulier pour la négociation éventuelle de la valeur des certificats.

12) DENOMINATION DE RUES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'**unanimité**,

- **RETIENT** les noms de rue suivants :

. territoire du syndicat mixte du zoopôle, à l'arrière de l'ISPAIA, sur proposition du syndicat mixte : *rue Félix Le Dantec (biologiste français 1869-1917)* ;

. à proximité du collège, la contre-allée permettant l'accès au Mille Club : *allée du Collège*.

13) CESSION DES LOGEMENTS DE L'EX-GENDARMERIE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'**unanimité**,

- **DECIDE DE CEDER** à Côtes d'Armor Habitat 7 pavillons situés 20 rue du Calvaire au prix de **924 000 €**,

- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente,

- **ACCORDE** à Côtes d'Armor Habitat une participation financière de la Ville de 5 000 € par logement, soit **35 000 €**, dans le cadre du référentiel foncier.

14) PROJET DE CREATION D'UNE ZONE DE DEVELOPPEMENT EOLIEN

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée,

- par 11 voix (M. LE MAIRE, Christine ORAIN, Jacques BLANCHARD, Jean-Louis PASQUIER, Maryse LAURENT, Eliane BOUGUET, Jean-Paul LE MEE, Jean-François ANDRIEUX, Frédéric LE MENEZ, Claire BRASSIER, Albert MAHE)

- 8 voix contre (Huguette DELEPINE et son pouvoir Ghislaine LARDOUX, Bruno BEUZIT, Annick MOISAN, Jean-Pierre HAMON et son pouvoir Anne-Laure LE BELLEGO, Martial COLLET, Anita MELOU)

- et 12 abstentions (André QUELEN, Marie-Françoise DUPLENNE, Gilles LELIONNAIS, Annie LABBE, Jean-Loïc DEMONFORT, Pierre DUVAL, Fabienne LAGADEUC, Jean-Yves BERNARD, Jean-Pierre STEPHAN, Michel JUHEL, Françoise UGUEN et son pouvoir Annie REY)

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** au projet de création d'une zone de développement éolien (ZDE) sur les communes de Plaine-Haute et le Foil.

15) ALIENATION D'UNE EMPRISE RUE DES MOTTES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'**unanimité**,

- **DECIDE** la vente d'une emprise d'environ 130 m² rue des Mottes, au prix de 1,10 € le m² ;

- **AUTORISE** le Maire à intervenir à l'acte de transfert de propriété dont les frais seront à la charge des acquéreurs.

16) SIGNATURE DE CONVENTIONS POUR LE PROJET « TI-PASS » 2009/2010

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'**unanimité**,

- **APPROUVE** les conventions à passer avec le Conseil Général des Côtes d'Armor et les associations partenaires pour « Ti-Pass » 2009/2010 ;

- **AUTORISE** le Maire à signer lesdites conventions et toutes les pièces pouvant y être rattachées.

17) REMBOURSEMENT DE CHEQUES « TI-PASS » AU CTR HENRI GUERIN

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'**unanimité**,

- **APPROUVE** le remboursement de chèques « Ti-Pass » d'un montant de 170 € au centre technique régional Henri Guérin.

18) NOUVELLE CONVENTION D'UTILISATION DES COURTS DE TENNIS AUX GRANDS CHEMINS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité,
- **AUTORISE** M. LE MAIRE à signer la nouvelle convention avec le tennis club ploufraganais, suite au changement de nature du sol de deux des cinq terrains.

19) DEVELOPPEMENT SOCIAL ET SOLIDARITES : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité,
- **VOTE** les subventions suivantes :

- **200 €** à l'association A.S.T.I.
- **85 €** à l'association J.A.L.M.A.V.
- **100 €** à l'association « Les enfants d'Omendé »
- **80 €** à l'association « S.O.S. Amitiés »
soit la somme de **465 €**.
- **344 €** au comité d'entreprise de l'entreprise Chaffoteaux.

20) SOUTIEN AUX SALARIES DE L'ENTREPRISE CHAFFOTEAUX

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée,
- **par 29 voix**
- **et 2 abstentions (Jean-Pierre HAMON et son pouvoir Anne-Laure LE BELLEGO)**
- **DECIDE** d'apporter son soutien aux salariés dans leurs actions par l'attribution d'une subvention de **5 000 €** au comité d'entreprise de Chaffoteaux.

20) ACTE DU MAIRE

Le conseil municipal **PREND ACTE** de l'acte du Maire suivant pris dans le cadre de la délégation du conseil municipal :

- le 13 août 2009 : médiathèque – contrat de maintenance avec la société 3M France pour le système antivol pour l'année 2010.

21) VŒU EN FAVEUR DU RETRAIT DU PROJET DE LOI DE TRANSFORMATION DE LA POSTE EN SOCIETE ANONYME

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée,
- **par 27 voix**
- **1 abstention (Jean-Yves BERNARD)**
- **Pierre DUVAL et Jean-Pierre HAMON (et son pouvoir Anne-Laure LE BELLEGO) ne prennent pas part au vote**
- **SE PRONONCE** pour le retrait du projet de « *loi de transposition de la directive postale mettant fin au monopole de la Poste* »,

Il exige du Président de la République, Mr Nicolas SARKOZY, et du gouvernement :

- Le retrait pur et simple du projet de loi de « ***loi de transposition de la directive postale mettant fin au monopole de la Poste*** », adopté au Conseil des ministres du 29 juillet 2009, qui devrait être soumis au vote de l'Assemblée Nationale
- Le retour au monopole public de la Poste
- L'annulation des fermetures de bureaux de postes et leur restitution comme bureaux de poste de plein exercice aux communes qui en font la demande.

Si le gouvernement persistait dans sa démarche en déposant ce projet de loi à la session d'automne de l'Assemblée Nationale, nous nous prononçons quant à nous pour l'organisation d'une manifestation nationale pour exiger dans l'unité le retrait du projet de « *loi de transposition de la directive postale mettant fin au monopole de la Poste* » transformant la poste en Société Anonyme.

A PLOUFRAGAN, le 10 septembre 2009
LE MAIRE
Rémy MOULIN